



1) Trouver un fait d'actualité qui illustre les éléments situés autour de 2025.  
2) Pour chacun des 2 ou 3 autres points, répondre aux questions suivantes :

- Qui est impacté ? Comment ?
- Quels leviers d'action pouvez-vous identifier ?
- Quel rôle pouvez-vous imaginer pour votre métier d'ingénieur dans ce contexte ?

## 22. Années 2020, la contestation envers le politique s'amplifie partout

La Covid catalyse tous les mécontentements et fractures qui existaient au sein des sociétés de la plupart des pays du monde. Nous entrons dans une période de polycrise de gouvernance. Les régimes autoritaires sont mis à l'épreuve. Dans la région nord-africaine, les révoltes sociales reprennent massivement. En Amérique latine, là aussi, les contestations se multiplient, à l'image d'un Brésil qui hésite entre l'ordre religieux et l'ordre militaire. De nouvelles catastrophes environnementales en Australie provoquent une onde de choc mondiale, entre une partie de la société qui réclame des solutions drastiques pour le climat, quitte à devoir recourir à des mesures autoritaires, et une autre qui continue à repousser l'enjeu environnemental aux calendes grecques. C'est de Grèce que démarre le feu social européen, avec une cascade d'élections reportées ou annulées faute de sécurité dans les pays concernés. Les émeutes populaires, qui surfent sur des indignations conjoncturelles et émotionnelles, révèlent néanmoins des inégalités de plus en plus profondes. Les relations internationales passent à l'arrière-plan des priorités des gouvernements qui, tous, cherchent à calmer les opinions et à ne fâcher personne. L'action publique est à l'arrêt par conséquent, de peur de susciter des réactions et des embrasements.

## 24. D'ici 2030, disparition du système des Nations unies et affirmation d'acteurs non étatiques

En 2030, le consensus démocratique a disparu, c'est-à-dire la référence à la démocratie comme étalon international des régimes politiques et des normes de droit. Cette remise en cause résulte d'une conjonction de plusieurs phénomènes : montée en puissance de régimes autoritaires et populistes, désaffection vis-à-vis de régimes démocratiques qui semblent incapables de gérer l'urgence sanitaire ou environnementale, rôle croissant de puissances non étatiques (grandes entreprises, organisations non gouvernementales internationales, institutions religieuses) dans la gestion des affaires internationales. De fait, les organisations internationales issues de l'après-Deuxième Guerre mondiale ne semblent plus adaptées et certaines grandes puissances réduisent drastiquement, puis arrêtent leurs financements (États-Unis notamment). Les affaires internationales sont gérées au cas par cas par des coalitions d'acteurs comprenant des États et des organisations non étatiques. Ainsi, par exemple, les grandes opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations unies (ONU) n'existent plus, mais certains acteurs (fondations, institutions religieuses, etc.) financent des corps expéditionnaires.

Les relations sociales dépassent encore les frontières, mais l'« archipelisation » des sociétés s'accroît. Pire, la pensée critique s'estompée en démocratie ; seule la critique domine, de tout, tout le temps, à travers les écrans ou masqués en sortant. C'est un moyen de vivre avec la Covid, mais un terrible danger pour le vivre-ensemble.

## 16. En 2040, les démocraties occidentales se sont recomposées grâce à des institutions en réseau

En 2040, la légitimité des instances élues s'est consolidée au niveau local mais a continué de se fragiliser au niveau national. Cette situation résulte de l'animation des dispositifs de démocratie contributive, selon laquelle la participation à la prise de décision repose non sur l'expression d'avis ou d'opinion, mais sur la contribution active à l'élaboration et à la mise en œuvre de réponses locales aux besoins collectifs. [...] Après une succession de crises sanitaires, alimentaires et la montée en intensité des catastrophes climatiques, deux modèles démocratiques s'affrontent, dans ce contexte de prolifération institutionnelle, pour faire face à la puissance des pays à régime autoritaire : Le modèle de l'**exécutif transparent**, qui se réclame de la tradition républicaine, concède aux territoires la plus grande liberté dans la gestion des services publics, de la solidarité, de l'éducation et de la culture, mais concentre les pouvoirs régaliens et stratégiques entre les mains d'un exécutif fort, placé sous l'autorité directe du chef de l'État élu au suffrage universel. En contrepartie, son action est soumise à des procédures rigoureuses d'audit et de redevabilité, assurées par des autorités indépendantes. [...] Le modèle de la **délibération régulée** affirme la valeur cardinale de la vitalité démocratique, ancrée dans l'expérience délibérative des collectivités de l'exécutif municipal). En France, revenant à une lecture littérale de l'article 5 de la Constitution de 1958, le président de la République, élu au suffrage universel pour une durée plus longue que celle de la législature, « veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État. » [...] Le pouvoir exécutif est assuré, sur le modèle de la Commission européenne, par un gouvernement élu pour la durée de la législature en même temps que l'Assemblée nationale (mo [...])

## 13. En 2040, les grands enjeux mondiaux sont pris en charge par des clubs d'acteurs privés et publics

À l'horizon 2040, la gouvernance multilatérale est paralysée par les tensions entre les États-Unis et la Chine, et ne parvient pas à se réformer. Face à la multiplication des défis internationaux et des risques de déstabilisation qui en découlent, une nouvelle gouvernance internationale s'est instaurée. Elle est de fait beaucoup plus pragmatique et plurielle, car elle repose sur une grande diversité d'acteurs publics et privés : États, collectivités territoriales, organisations non gouvernementales (ONG), entreprises... Ils se regroupent au sein d'organisations et de clubs restreints défendant des intérêts divers ou souhaitant proposer une alternative à une gouvernance multilatérale jugée peu efficace, source de disparités et au service des démocraties occidentales. Les acteurs privés (ONG et entreprises) pèsent donc de plus en plus. Les ONG portent les revendications de sociétés civiles peu confiantes dans la capacité des dirigeants politiques à agir dans l'intérêt général. Elles sont organisées autour de plates-formes, en fonction des causes défendues, et participent aux grandes réunions internationales aux côtés des États. Les entreprises, même si elles restent encore en retrait, usent de leur influence et de leur dimension internationale pour peser et convaincre. Certaines se regroupent au sein d'associations pour agir directement, soit en prenant des engagements spécifiques (cas des entreprises à mission), soit en négociant directement avec les acteurs de la gouvernance publics comme privés (lutte contre le changement climatique ou encore le respect de la vie privée par exemple). Les organisations internationales historiques partagent donc la scène internationale avec des organisations nouvelles et des clubs internationaux qui peuvent regrouper des acteurs et des financements publics et / ou privés.